

AXE

GÉRER  
DÉMOCRATIQUEMENT  
LES BIENS  
COMMUNS

OBJECTIF

RAPPROCHER  
LE CITOYEN  
DE LA  
DÉCISION

ACTION

Mettre en place un  
processus de  
**budget  
participatif**

## POURQUOI ?

Créer les conditions pour une nouvelle forme de participation de la population à la gestion des finances publiques

# ACTION

Mettre en place un processus de budget participatif

## QUOI ?

Un budget participatif décliné en trois logiques complémentaires

## COMMENT ? POUR COMBIEN ?

- Budget participatif par l'Assemblée citoyenne: 30 000 € la première année, puis en augmentation (pris sur budget général)
- Préparation du débat d'orientation budgétaire par les élus avec l'Assemblée citoyenne
- Budget participatif par les usagers (écoles, personnel municipal...) : débat de répartition (sans dépense supplémentaire)

## AVEC QUI ?

Chargé.e de mission animant la démarche: mi-temps (sur poste libéré)

## QUAND ?

- 1<sup>re</sup> année : recrutement du chargé de mission et mise en place de l'Assemblée citoyenne
- 2<sup>e</sup> année : expérimentation de la cogestion par un ou deux groupes d'usagers
- Années suivantes: extension progressive de la part du budget participatif

FORCALQUIER  
en **commun**

la liste citoyenne